alors regarder, plutôt que vers des campagnes en voie de dépeuplement et dont le poids économique est en chute libre. Par ailleurs, l'auteur étudie la formation du capital en Irak en ignorant les événements politiques qui ont marqué la période précédente, de même que les identités communautaires du pays. À la lire, on ne comprend pas pourquoi, à la veille de la révolution de 1958, il n'existe pas de bourgeoisie nationale irakienne, mais des élites communautaires : les sunnites ont le pouvoir politique et militaire et les chiites un pouvoir économique, encore augmenté des places laissées vacantes par l'exode des juifs après 1947.

Cet ouvrage est assez caractéristique de ce que peuvent produire les sciences sociales américaines. L'auteur se réfère à des auteurs anglo-saxons ou à des Irakiens qui se situent dans le système académique anglo-saxon. De façon tout aussi exclusive, elle choisit des sources d'auteurs proches de sa discipline, ignorant les nombreuses études qui ont depuis maintenant plus de dix ans renouvelé les visions antérieures de l'histoire de l'Irak. Samira Haj se situe d'abord dans un débat entre chercheurs « américains » : se positionner entre les partisans de la théorie de la « modernisation » ou les néo-marxistes semble parfois prendre le pas sur l'histoire de l'Irak. Ainsi, l'auteur voit à juste titre dans l'œuvre de Hanna Batatu « une rupture avec l'historiographie descriptive et linéaire dominante jusqu'alors », « une mine d'information, une reconstruction brillante de l'histoire moderne de l'Irak. Batatu est l'un des premiers chercheurs à introduire une analyse des classes dans l'étude de l'histoire de l'Irak, remettant en cause l'histoire traditionnelle en portant attention aux élites urbaines ». Mais, contrairement à Hanna Batatu, dont l'œuvre peut être utilisée, même par celui qui n'est pas en accord avec sa grille d'analyse, le livre de Samira Haj n'a pas le mérite d'apporter une connaissance véritablement nouvelle de l'Irak et de sa société. Ce livre est une nouvelle illustration de la tendance dominant les sciences sociales américaines, où les conceptions « matérialistes » de l'histoire, depuis celles défendues par les néo-marxistes jusqu'à celles des « économistes politiques » de tous bords, imposent des visions singulièrement tronquées de l'histoire des sociétés. La révolution de 1958 n'est plus aujourd'hui considérée par la majorité des intellectuels irakiens comme l'événement majeur de ce siècle en Irak. *Quid*, donc, de son « échec » ? Et la formation du capital dans ce pays ne peut être tenue pour une cause première des évolutions récentes du système politique irakien.

Pierre-Jean LUIZARD
(CNRS)

Nicolas MICHEL, *Une économie de subsistances, le Maroc précolonial.* Institut français d'archéologie orientale, Le Caire, 1997, t. I, 406 p., t. II, p. 407-750. Tableaux, graphiques, cartes et photos.

Titre ambitieux que l'auteur explique en raison de sa documentation : son étude concerne principalement la période comprise entre 1860 et 1902, avec nonobstant de très nombreuses références antérieures et postérieures.

BCAI 15 (1999) N. Michel: Une économie de subsistances, le Maroc précolonial, recensé par Ch. de La Véronne
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

Après une introduction historique qui traite des structures politiques, sultan et Makhzen, puis une vue d'ensemble sur l'action des différents souverains 'alawites, Nicolas Michel entre dans l'objet principal de son travail : l'économie agropastorale marocaine, bien que ce titre soit réservé au chapitre II. Tant de sujets sont abordés dans cet immense ouvrage qu'il est difficile d'en donner un compte rendu exhaustif.

La documentation archivistique est importante : chroniques, correspondances consulaires, récits de voyage, etc., et surtout les archives du Makhzen marocain dans lesquelles se trouvent, de façon fragmentaire malheureusement, les registres comptables : estimation du *hars* (dîme sur les céréales), de la *zakāt* (décompte du bétail) et du *tertīb* (impôt foncier agricole). À toutes ces sources s'ajoute la documentation bibliographique qui est considérable.

Les cultures céréalières et l'élevage étaient liés, ce dernier étant à la fois extensif et spéculatif. N. Michel insiste sur ce fait. Le chapitre III est intitulé « L'occupation de l'espace ». Les plaines et les plateaux où était principalement pratiquée la céréaliculture sont les mieux connus grâce aux sources quantitatives et surtout parce qu'ils étaient situés dans le *Blād Makhzen.* Signalons les pages sur les moulins hydrauliques du Haut Atlas qui favorisèrent l'arboriculture, et celles sur le réseau de séguias du Dīr et du Haouz. Quant à l'élevage, il était pratiqué surtout dans les montagnes et les piémonts. Ce chapitre se termine par un aperçu sur les relations entre les nomades du plateau de l'Orient et les oasis peuplées de sédentaires (ḫarāṭīn ou esclaves noirs, etc.); un pacte, la *r'āya*, unissait ces deux groupes foncièrement différents.

Dans la deuxième partie « Les groupes humains et le contrôle de la terre et de l'eau » est abordée la question de la propriété du sol (p. 249-267); la terre pouvait être *melk*, collective, indivise, habous, biens du Makhzen : tant de variétés de propriétés existaient que les conflits étaient fréquents, notamment quand il s'agissait d'un droit d'usage pastoral.

Sur la surface des exploitations agricoles les archives fiscales fournissent une très grande quantité de renseignements : les situations étaient multiples, et dans le Dīr et le Haouz par exemple (terroirs irrigués), on pouvait noter une majorité de petits propriétaires.

Le chapitre sur les associations agricoles est bien vu : celles-ci pratiquaient soit « la théorie des cinq cinquièmes » (produit de cinq facteurs pour le partage des récoltes : terre, semence, attelage, travail du laboureur, plus un cinquième indéterminé), soit des contrats fort divers entre le propriétaire et l'exploitant.

De grands domaines existaient : ceux des *zāwiya*s où résidaient les descendants d'un saint homme, lesquels recevaient de nombreuses redevances (p. 342-364), et ceux des « détenteurs du pouvoir », tels que les cheikhs ou caïds de tribus, qui provenaient souvent de concessions du Makhzen. Les inventaires des domaines de ces derniers sont fort précieux; il y est fait même mention des esclaves considérés comme partie de la richesse des susdits personnages. Les modes de constitution de ces grandes propriétés sont bien détaillées. Les domaines du Makhzen étaient jadis exploités par *twīza* (corvée); à la fin du XIXe siècle, ils le furent par location. La propriété citadine n'est pas oubliée; elle était surtout constituée de jardins et de vergers près des villes.

L'auteur conclut cette partie de son ouvrage en précisant que « la variété des droits et des milieux humains ne doit pas masquer l'unité profonde des campagnes marocaines ». Laissons-lui

BCAI 15 (1999) N. Michel: Une économie de subsistances, le Maroc précolonial, recensé par Ch. de La Véronne
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

le bien ou mal-fondé de cette opinion... Une réserve : N. Michel abuse un peu de comparaisons avec ce qui se passait en Europe.

Avec le tome II on aborde la circulation des richesses provenant du sous-sol, d'où l'importance des marchés (souqs) et des foires; le troc y était souvent pratiqué; le transport des marchandises se faisait grâce aux animaux de bât (ce qui est assez évident...), et il y avait une « intense circulation » de toutes celles-ci à travers le Maroc.

Quant au commerce avec l'Europe, on sait que l'exportation des grains était interdite, sauf dérogations accordées par le Makhzen. Or, dès le milieu du XIXe siècle, des courtiers circulaient dans tout le pays pour le compte des maisons de commerce européennes établies dans les ports.

La conférence de Madrid en 1880 avait reconnu aux Européens la possibilité d'acquérir des terres, ce qui eut pour conséquence la diffusion du droit écrit sous forme de titres de « possession paisible ».

Le chapitre sur l'approvisionnement des villes n'apporte rien de bien nouveau. Grossistes et détaillants existaient, et les différents métiers de ces villes étaient organisés en corporations. Tout ceci est bien connu.

Le dernier chapitre traite de la place du Makhzen dans l'économie de subsistances. Le Makhzen avait-il les moyens d'influer sur l'économie? Il est difficile d'estimer la population du Dār al-Makhzen, la vie intérieure des palais étant dissimulée aux regards étrangers. On sait que les fournitures des palais étaient assurées par les *amīn*s des corporations intéressées, et que le dit Makhzen possédait des réserves de grains dans ses propres silos. En période de disette le Makhzen considérait ses besoins comme prioritaires, mais il pouvait cependant aider telle ou telle tribu à ensemencer. En matière économique le rôle du Makhzen était donc complexe, il était à la fois un important consommateur et un grand détenteur de réserves.

Les pages sur les expéditions du sultan, les *mḥalla*s, et leurs conséquences dans les provinces traversées sont bien vues, mais encore une fois, n'apprennent rien qui ne soit connu : l'approvisionnement de ces troupes en déplacement posait de sérieux problèmes, car il fallait le trouver sur place, aux étapes.

L'économie marocaine pour notre auteur est donc essentiellement rurale (cette opinion serait un peu à revoir) car au début du XXe siècle plus des neuf dixièmes de la population vivaient dans les campagnes. À la fin du second tome une liste des bonnes et des mauvaises années, de 1792 à 1913, résume le principal sujet de l'ouvrage, l'économie agricole.

Avant de clore ce compte rendu, qu'il me soit permis de critiquer le titre : pourquoi « Maroc précolonial »? S'il y eut sous le Protectorat des représentants des gouvernements français et espagnol avec leurs administrations en partie européennes, il y avait toujours un sultan qui régnait.

En conclusion, travail intéressant, bourré de renseignements, fort utile à consulter, mais qui aurait intérêt à être condensé et davantage structuré.

Ch. de La Véronne
(CNRS, Paris)

BCAI 15 (1999) N. Michel: Une économie de subsistances, le Maroc précolonial, recensé par Ch. de La Véronne
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

Markaz al-dirāsāt al-siyāsiyya wal-istrātījiyya bil-Ahrām, *Al-ḥāla l-dīniyya fī Miṣr*, al-Qāhira, 2e éd., 1997. 21 × 27 cm, 389 p.

Les conseillers, les codirecteurs et les chercheurs du Centre d'Études politiques et stratégiques du quotidien cairote *Al-Ahrām* ont rassemblé dans ce *Rapport sur la situation religieuse en Égypte* (1995) une documentation quasi exhaustive en la matière, avec une objectivité qui fait honneur à ce centre, ainsi qu'au journal qui le soutient. L'introduction du conseiller ʿAbd al-Munʿim Saʿīd et la longue présentation de Nabīl ʿAbd al-Fattāḥ disent assez quelle fut l'intention de ceux qui en prirent l'initiative et en suivirent l'élaboration. Le *Rapport* se divise en quatre parties principales : les institutions officielles, les mouvements religieux non officiels, les activités d'initiative privée faisant appel au volontariat et, enfin, les relations et les interactions.

La première partie traite des institutions religieuses officielles. Du côté musulman, il y a d'abord l'université d'al-Azhar (p. 27-58), puis le ministère des Awqāf (p. 59-72) et enfin l'institution de Dār al-Iftāʾ (p. 73-80). S'agissant de l'université d'al-Azhar le rapport en rappelle l'historique, depuis sa fondation en 972, avec la liste intégrale de ses recteurs (*šayḫs*) de 1656 à 1995 (nom, école canonique, préparation et fonctions, rayonnement scientifique, attitudes politiques), en souligne l'importance culturelle et religieuse et en décrit les divers organismes, avant d'en détailler les activités au cours de l'année 1995 (activités du recteur, du Conseil supérieur, de l'Académie des sciences islamiques, de la direction culturelle, du comité de la *fatwā*, de la revue (*Maǧallat al-Azhar*), de l'Université elle-même et de son réseau d'écoles primaires et secondaires). Le ministère des Awqāf est présenté dans son évolution historique et son cadre juridique, analysé en ses structures administratives et décrit dans le fonctionnement de ses diverses « directions » (*daʿwa*, mosquées, bienfaisance, Conseil supérieur). Quant à Dār al-Iftāʾ, il en est précisé l'évolution historique, le cadre juridique et l'ensemble des activités de son muftī.

Du côté chrétien, cette même première partie traite, tour à tour, de l'Église copte orthodoxe (p. 81-104), de l'Église catholique en Égypte (p. 105-120) et de l'Église évangélique en Égypte (p. 121-132). La première est longuement présentée dans sa continuité historique (liste intégrale des patriarches, de saint Marc à nos jours), dans son cadre juridique officiel, dans son cadre institutionnel et canonique et dans sa répartition géographique. Le rapport analyse les diverses phases des rapports entre cette Église et l'État (« entente historique », « harmonie stratégique », « harmonie tactique »), ce qui permet de préciser l'ampleur des activités de l'Église copte et de ses responsables dans la vie scientifique, culturelle et économique du pays. L'Église catholique est ensuite décrite dans la variété de ses communautés et dans la diversité des services qu'elle rend à la société égyptienne. Il en est de même pour l'Église évangélique dont le rapport détaille l'histoire, les structures et les activités. Le tout s'achève par une étude monographique sur le monachisme, la consécration sacerdotale et le volontariat dans les Églises (p. 123-158).

La 2e partie envisage les mouvements religieux non officiels en trois chapitres successifs qui ont pour titres « la *Ǧamāʿa* des Frères musulmans » (p. 163-180), « Les *Ǧamāʿāt* islamiques

BCAI 15 (1999) N. Michel: Une économie de subsistances, le Maroc précolonial, recensé par Ch. de La Véronne
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net